

ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHE

RSE

AVEC

GROUPE COFIMÉ
L'ACCOMPAGNEMENT DURABLE



LISTE DES SUBVENTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS EN LIEN AVEC LA RSE



Enjeux & Contexte

L'État encourage de plus en plus les entreprises à prendre des engagements en matière de RSE par le biais de crédits d'impôt, de réductions d'impôt ou de subventions.

Ces différentes aides sont éparées et conditionnées au respect de plusieurs critères qui peuvent évoluer au fil des années (priorité du quinquennat Macron II)

Nous vous proposons de vous assister pour :

- > Définir les aides auxquelles votre organisation peut prétendre ;
- > Détailler les formalités à respecter pour obtenir ces aides ;
- > Assister votre organisation pour la réalisation de ces formalités.



1

IDENTIFIER LES NICHES

OBJECTIFS

- Définir les crédits d'impôt, subventions et réductions d'impôt attribuables à la société

RESTITUTIONS

- Restitution d'un rapport d'audit
- Réunion intermédiaire avec la direction



2

CALCULER LES POSITIVITÉS

OBJECTIFS

- Calculer l'économie potentielle et déterminer l'impact du respect des obligations formelles

RESTITUTIONS

- Restitution du rapport d'audit de la phase 1 complété
- Réunion de synthèse



3

ACCOMPAGNER LE CLIENT

OBJECTIFS

- Assister le client dans ses demandes de subventions, réductions et crédits d'impôt

RESTITUTIONS

- Établissement des formulaires de demande d'accès
- Suivi des demandes envoyées et réponses aux questions soulevées

Vous êtes intéressé ?

Contactez Cyril CHARREYRE au **03 89 22 99 28** ou par email : c.charreyre@hbl-cofime.com
ou Alexandre ASTIER au **03 88 56 92 70** ou par email : alexandre.astier@hbl-cofime.com